

le trait d'union



CORZÉ
JUILLET 2018

Sommaire

Editorial	3
Le budget communal	4-6
Zone de rencontre	7
Infos Officielles	
Sictom	8
Circuits courts	8
Recensement	9
Brûlage	9
Nuisances sonores	9
Moustique tigre	9
Infos communales	
Termites	10
Repair café	11
J.T.	11
Portes ouvertes	11
Semaine bleue	12
Téléthon	12
Bibliothèque	13
Pause méridienne	13
Tricot solidaire	13
Evènements Actualités	
Remise des dicos	14
Fête de l'école	14
École	15
A.P.E.	16
CME / Espace jeunes	17
Office de Tourisme	18
Navettes Malagué	19
Agenda	19
Ruralités	20

Mairie de Corzé

4 rue du Commerce 49140 CORZE
tel 02 41 18 56 30
fax 02 41 32 27 01
mairie@corze.fr

Secrétariat ouvert
lundi, mercredi, jeudi
et samedi de 9h à 12h
mardi et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30
<http://www.corze.fr>

Secrétariat fermé le samedi
du 7 juillet au 1er septembre inclus.

Monsieur le Maire reçoit sur
rendez-vous pris auprès du secrétariat,
le vendredi de 14h à 17h30
et le samedi de 9h à 12h

Le pique nique communal

Une nouvelle fois le pique-nique communal s'est déroulé dans l'environnement du stade et de la salle des sports.

Environ une quarantaine de personnes ont répondu présentes à l'appel. Le temps était vraiment de la partie. Il a fait beau mais pas trop chaud grâce à un léger vent qui s'est tenu tout l'après-midi. La municipalité a offert l'apéritif, chacun ayant apporté son panier. Cela a permis de partager et d'échanger les bonnes recettes nouvelles ou traditionnelles. Ce fut également l'occasion de participer à une belle exposition de vélos électriques (suivez mon regard). Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter bonnes vacances et à l'année prochaine !



Photo Francette JONCHERAY



Nouveaux commerçants

Depuis quelques semaines un nouvel établissement a ouvert ses portes dans notre bourg : le restaurant «Les Planches du Loir». Eva GABAY, en quelques mots, nous présente son établissement ; nous lui souhaitons la bienvenue.



Photo Eva GABAY

Nous voulions un lieu chaleureux et le bois est une matière qui reflète bien cet esprit.

Nous voulions un lieu animé par des concerts, des spectacles où chacun se sente à l'aise, et trouve un évènement à son goût.

La proximité du lieu avec la nature, les arbres et le Loir, ainsi que le clin d'oeil «aux planches» de la scène ont été les éléments déterminants pour le choix de ce nom : «Les Planches du Loir».

Les Planches pour l'ambiance chaleureuse et artistique, et le Loir, pour insister sur l'ancrage local que l'on retrouve, entre autres, dans la volonté de mettre en avant des produits locaux. Enfin, le Loir est un axe facilement identifiable et vecteur d'animation touristique.

L'association Initiative Anjou, relayée par la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe, accorde des prêt d'honneur à taux zéro à des porteurs de projets. Le 14 juin dernier le Comité d'agrément a apporté son soutien à deux porteurs de projets s'installant sur Corzé : Eva GABAY et Nicolas BOUQUET qui crée une activité charpente qui démarrera en septembre.

Pour plus de renseignements sur Initiative Anjou, contactez Christophe GUILLEVIC à la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe au 02.53.04.68.25 / christophe.guillevic@ccals.fr.

Directeur de publication : Jean-Philippe GUILLEUX
Dépot légal 1er trimestre 1998
ISSN 1286 - 0441
Photos : 1^{ère} de couverture : Francette JONCHERAY
autres auteurs joints aux clichés
Imprimeur : SETIG ABELIA
6 rue de la Claire
BP 20053
49071 BEAUCOUZÉ cedex
Imprimé sur papier 100% recyclé





Mesdames et messieurs,

Après un mois de juin particulièrement pluvieux qui a contraint une nouvelle fois les organisateurs à délocaliser la traditionnelle Fête des Foins, nous sommes enfin rentrés dans l'été.

Cet été sera pour CORZÉ marqué par une actualité très riches avec comme point d'orgue la fête des RURALITÉS qui est l'opportunité pour nous tous de marquer notre attachement au caractère rural de notre commune et pour les agriculteurs, éleveurs, horticulteurs, arboriculteurs, etc. de promouvoir leurs métiers et leurs productions.

Pour cet évènement toutes les bonnes volontés sont appelées à se rassembler autour de l'association des Ruralités de CORZÉ et de son président Nicolas ARTHUS pour donner à cette manifestation un retentissement particulier. Le HAMEAU de l'ÉPINIÈRE sera à cette occasion, les 25 et 26 août prochain, le centre de CORZÉ et le siège de nombreuses surprises !

D'ici là, les services techniques qui viennent d'achever de nombreux travaux de valorisation de bâtiments de la commune vont poursuivre leurs actions de sécurisation des voiries, trottoirs et cheminements piétonniers pour tenter de mettre fin aux comportements inappropriés, irresponsables et souvent dangereux d'usagers irrespectueux qui n'hésitent pas à prendre à partie les agents, les élus ou passants ...

Ils vont ainsi achever leurs travaux à l'AURORE puis procéder à la pose des panneaux et aux aménagements qui rendront le centre bourg, « zone partagée » ou de rencontre. Dans cette zone, les piétons seront prioritaires et la vitesse des véhicules sera limitée à 20 km/h. Cela concerne notamment les rues à proximité des écoles, des commerces et bâtiments publics et d'habitat dense.

Toujours dans ce souci de sécurité, la pose de bornes « J11 » sera poursuivie avec la création de nouveaux passages pour piétons aux entrées de notre commune comme je l'ai déjà annoncé.

La commune par ailleurs doit faire face à la découverte de termites dans des constructions ou terrains situés à l'AURORE. Un arrêté a été pris, comme l'impose la réglementation, pour définir la zone concernée par l'obligation de diagnostic à réaliser d'ici le 31 décembre 2018. Je précise que la commune de CORZÉ assure la prise en charge, limitée à 55€, de ce diagnostic, et qu'elle est la seule à le faire dans le département. Un traitement coordonné par l'ensemble des habitants, adapté au type d'infestation sera ensuite impératif pour permettre l'éradication de ces termites.

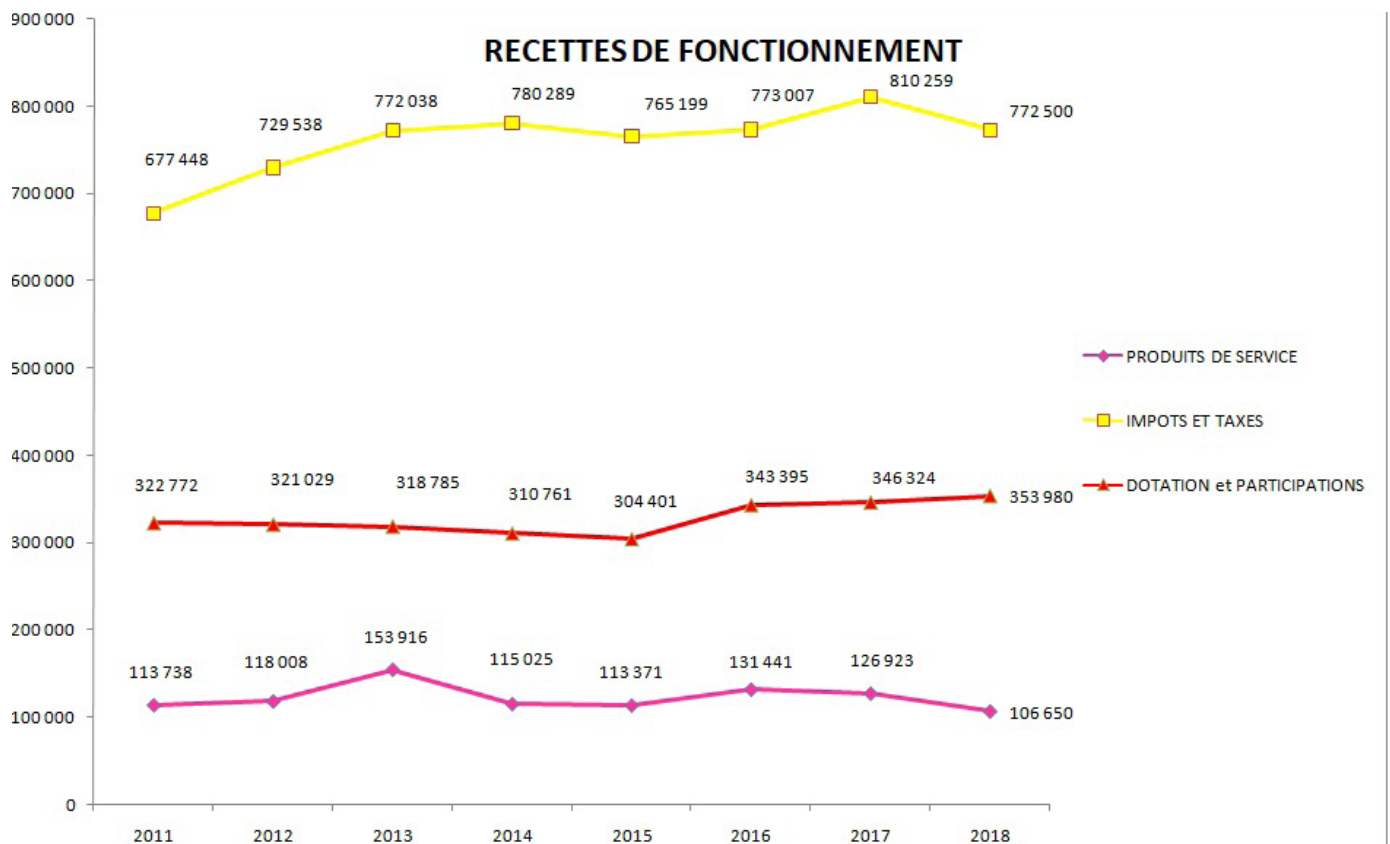
Par ailleurs, dès la rentrée, la salle des fêtes sera indisponible pendant quelques mois afin de subir quelques travaux de mise en conformité et d'adaptation. Ces derniers seront conduits par le cabinet DES architecture de CORZÉ, après l'intervention des services techniques de la commune pour les travaux préparatoires, afin de limiter le coût de ces ouvrages.

La rentrée sera aussi marquée par le changement des rythmes scolaires et le retour à la semaine de 4 jours. A cette occasion de nouveaux horaires seront mis en œuvre et une nouvelle organisation de la pause méridienne sera mise en place. Cette pause devra être l'occasion pour tous de bénéficier d'un moment de calme ou d'activités contenues pour permettre aux élèves d'être dans les meilleures conditions de concentration pour suivre les cours se déroulant désormais jusqu'à 16H30 au lieu de 15H30. Cette organisation mise au point par Anne LEROUX, Marie FOSSET, Lydie POIRIER et Danièle DANARD, qui génère un investissement significatif de la commune pour le bien être des enfants, sera évaluée tout au long de la prochaine année scolaire.

En attendant cette rentrée, je vous souhaite un bel et riche été et de très bonnes vacances !

Jean-Philippe GUILLEUX, Maire de Corzé.

Le budget communal



Les recettes réelles de fonctionnement (hors écritures pour ordre) se sont élevées en 2017 à 1 430 200 € contre 1 320 400 € en 2016. Globalement, les dotations de l'état ont été identiques entre 2016 et 2017.

Compte tenu de quelques longs arrêts de travail, le montant des remboursements d'assurance a augmenté en conséquence.

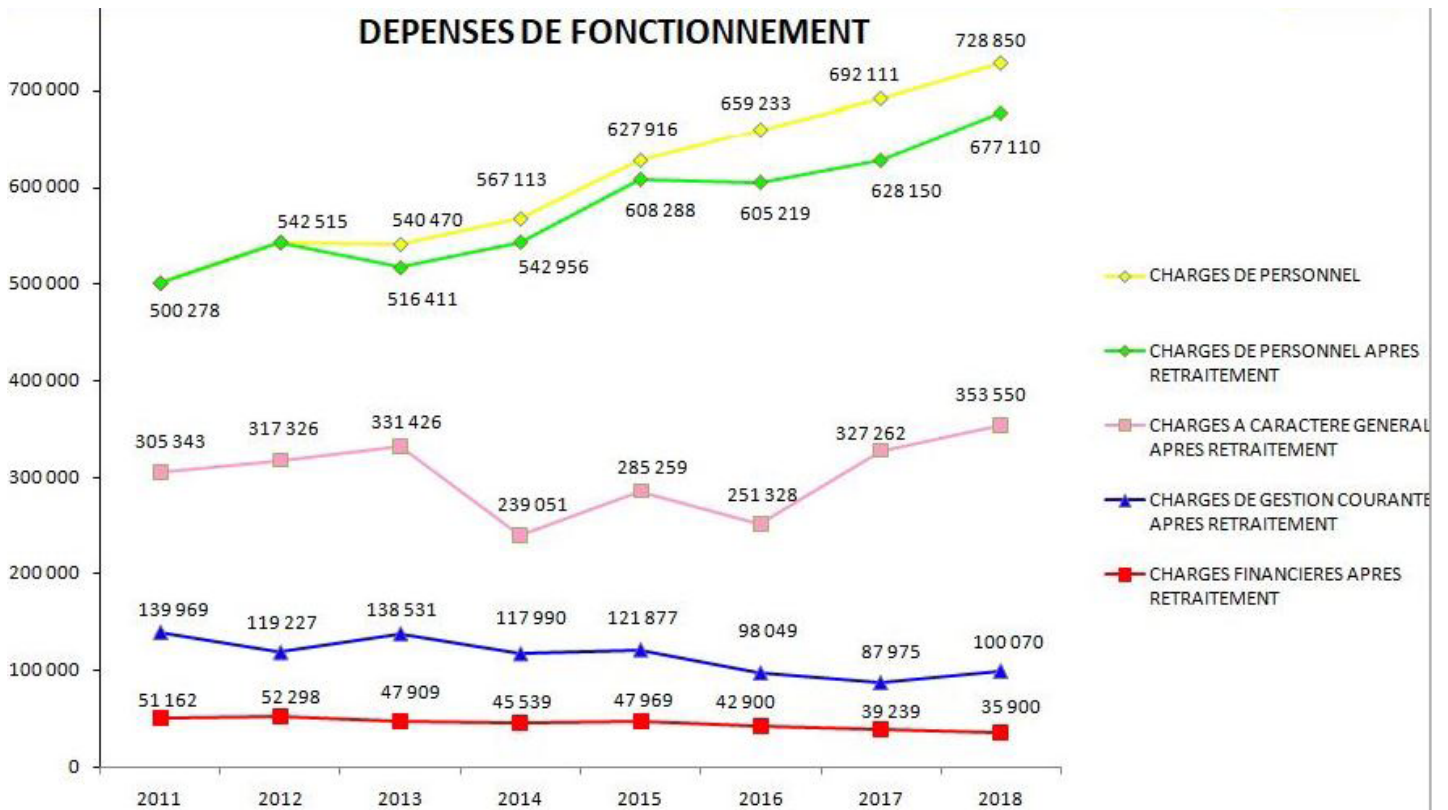
Les recettes issues des impôts ont augmenté de 4,60%.

Concernant les budgets 2018, les recettes de fonctionnement sont portées à 1 297 000 €. Par prudence, les dotations de l'état, non notifiées au moment du vote des budgets, ont été quasiment maintenues par rapport à la réalisation 2017.

4

Pour ce qui est des recettes d'investissement (non présentées dans le graphique), elles se sont élevées en 2017 à 586 000 € contre 253 600 € en 2016. Elles intègrent un emprunt à hauteur de 125 000 € pour financer les travaux de la bibliothèque et un excédent de fonctionnement de 382 000 €.

Les recettes d'investissement sont portées à 522 000 € pour l'année 2018. Elles intègrent un fonds de concours de la communauté de communes à hauteur de 94 000 €, un montant de FCTVA pour un montant de 104 000 € et un excédent de fonctionnement de 246 000 €.



Les dépenses réelles de fonctionnement (hors écritures pour ordre) se sont élevées en 2017 à 1 146 600 € contre 1 051 500 € en 2016.

L'internalisation des travaux a représenté 1562 heures de travail contre 857 h en 2015. L'économie réalisée sur le paiement des factures s'évalue à 31 600 € en 2016 et 59 350 € en 2017.

Les charges de personnel ont augmenté de 33 300 € en 2017 et une nouvelle augmentation de 36 250 € est prévue en 2018.

L'augmentation des charges de personnel est principalement due à la charge des agents recrutés en remplacement des agents indisponibles. Cependant, pour faire face à cette dépense, la commune a perçu de son assurance en 2017 28 000 € au titre de l'année 2017 et 57 000 € au titre de l'année 2016 (43 000 € sont prévus pour 2018). Cette augmentation est également due au recrutement temporaire d'un agent supplémentaire aux services techniques, au retour à plein temps de la secrétaire générale, à l'augmentation du temps de travail d'agents scolaires et périscolaires suite à la réorganisation des services et à la prévision d'un recrutement d'agent titulaire au service administratif en lieu et place de l'emploi aidé.

Afin de faciliter la lecture, les graphiques présentent les dépenses de personnel réelles et après retraitement. Le montant des budgets 2018 s'élève à 1 390 800 € (dont 96 000 € de dépenses imprévues).

Les dépenses d'investissement (non présentées dans le graphique), inscrites pour un montant de 478 500 €, intègrent notamment des dépenses de rénovation de l'éclairage public, panneaux de signalisation, plateforme de retournement du chemin de Panlaloup, l'achat de matériel, tracteur, épaveuse, équipements scolaires (tableaux et vidéoprojecteurs interactifs) mobilier mairie, réfection du site internet.

Subventions versées aux associations

	2017	2018
Association Culturelle	1500 €	1500 €
Challenge le Corzéen	300 €	300 €
Football Club Pellouailles Corzé	1260 €	1200 €
Association des Anciens Combattants	200 €	200 €
Loir Basket Club	820 €	1000 €
Alter Partage	0 €	500 €
Les Ailes du Loir	100 €	200 €
Rugby Club des 3 Rivières	0 €	50 €
Judo Club du Loir	200 €	350 €
Judo Club Seichois	55	50 €
Villevêque Danse	800 €	800 €
Sport Détente Seichois section gym	50 €	100 €
Zumba des Capellaudains	85 €	100 €
Société de Chasse	200 €	200 €
Prévention Routière	55 €	56 €
Harmonie du Plessis Grammoire	300 €	150 €
Cahiers du Baugeois	100 €	100 €
Ruralités		5000 €
TOTAL	6025 €	11856 €

Taux d'imposition

	2015	2016	2017	2018
Taxe d'habitation	13.50 %	13.50 %	13.75 %	13.75 %
Taxe foncière sur propriétés bâties	25.89 %	25.89 %	26.38 %	26.38 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties	38.27 %	38.27 %	38.99 %	38.99 %

Zone de rencontre

En agglomération, les zones de rencontre cherchent à faire cohabiter, de manière apaisée, dans un même espace, les piétons et les véhicules, mais également à permettre le développement de la vie locale.



Photo Danièle DANARD



Devant la recrudescence des incivilités commises par certains automobilistes, la commune a décidé de mettre en place ce dispositif, permis par le droit français, sur les rues du centre bourg jusqu'aux rues de l'École, du Val de Loir, de la Saboterie et du Prieuré.

L'essentiel à retenir sur la zone de rencontre

- les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules,
- tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, bus...), mais ceux motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h,
- le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet.



Où peut-on créer une zone de rencontre ?

La zone de rencontre peut être constituée d'une rue, englober une place ou un ensemble de voiries urbaines. Elle peut être plus ou moins étendue. Pour faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap, et notamment des personnes aveugles ou malvoyantes, des aménagements doivent être réalisés.

(extraits du site www.securite-routiere.gouv.fr)

SICTOM

Collecte - un conteneur bien positionné

Depuis le 30 avril, les conteneurs présentés à l'envers ne sont plus collectés.

Adoptons les bons gestes :

- Ouverture face à la route
- Rassembler si possible les conteneurs par deux et par flux
- Sortir vos conteneurs la veille du jour de collecte

Que faire en cas de surproduction exceptionnelle de déchets ?

Des bacs d'apport volontaire pour les ordures ménagères et les déchets recyclables sont installés aux emplacements suivants :



- Seiches : rue des Castors / Près du stade
- Tiercé : rue Charles Darwin / Parking de la maison intercommunale.

Ces points sont accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en complément de la collecte en porte à porte tous les 15 jours, pour les usagers ayant un surplus temporaire de déchets ou un besoin exceptionnel.

Chaque point est équipé de 2 «bacs 2.2» : (cf. photo)

- un bac jaune pour les emballages recyclables en vrac et tous les papiers
- un bac gris pour les ordures ménagères résiduelles.

Le bac 2.2 pour les ordures ménagères est équipé d'un tambour à contrôle d'accès d'un volume utile de 60 litres. Il est accessible à tous les usagers particuliers du territoire grâce à la carte du service déchets (la même carte qui donne accès aux 4 déchèteries du SICTOM) - à demander sur le site internet, le « formulaire de demande de carte service déchets »

http://www.sictomls.fr/Mes_ordures_menageres_par_ici.html

Chaque ouverture de tambour du bac ordures ménagères (permettant de déposer 1 sac de 50 litres ou 2 sacs de 30 litres) sera facturée 2 € en prestation annexe sur votre prochaine facture semestrielle. En revanche, le bac jaune est libre d'accès.

Circuits courts

La communauté de communes Anjou Loir et Sarthe, en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, a récemment lancé une enquête relative à la dynamique alimentaire du territoire.

L'objectif de cette enquête est de mieux appréhender les besoins et attentes des citoyens en termes d'alimentation de proximité et de circuits-courts.

Nous avons besoin de votre avis, pour répondre à l'enquête, rendez-vous sur www.ccals.fr !

Un forum participatif ouvert à tous est prévu le 05 octobre prochain à 20h à Daumeray. Il sera l'occasion de présenter les résultats de l'enquête et de réfléchir, ensemble, à la manière dont nous pouvons favoriser l'accès à des produits de proximité sur le territoire.



Ne brûlez pas vos déchets verts

Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 450 € (article 131-13 du code pénal)

Pour se débarrasser des déchets verts de leur jardin, malgré l'interdiction, certains les brûlent.

Cette combustion pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

Au delà des possibles troubles de voisinage, le brûlage émet de nombreux polluants¹ en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

Ne brûlez plus vos déchets verts, Valorisez les !

Le compostage domestique

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes ... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Le broyage et le paillage

Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

La déchèterie

Vous pouvez y déposer déchets verts : ils seront valorisés.

1 - hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone ...

Arrêté du 30 décembre 1999 concernant les activités privées

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- **le samedi** de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- **le dimanche et jours fériés** de 10h à 12h.

Le recensement et la Journée Défense et Citoyenneté

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Le recensement citoyen est une **démarche obligatoire et indispensable** pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement est encore remise au jeune mais **seul le certificat JDC** ou un document d'exemption est **demandé** lors de la constitution du **dossier pour des examens ou concours** soumis à l'autorité publique (permis de conduire, BAC, ...)

Pour plus d'informations vous pouvez vous adresser à :
ÉTABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL NORD-OUEST
Centre du service national d'Angers
tel 02 44 01 20 50 / mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr



Le moustique tigre

Le moustique tigre est maintenant présent dans le Maine-et-Loire. Des mesures de prévention sont mises en place pour éviter sa prolifération.

Soyez vigilant. Ne laissez pas d'eau stagner dans les jardins et sur les terrasses. Les larves de moustiques peuvent se développer en moins d'une semaine en été.

Couppelles, soucoupes de pots de fleurs et autres récipients susceptibles de retenir l'eau de pluie doivent être vidés ou rangés. De même les récupérateurs d'eau doivent être fermés par un couvercle hermétique ou une moustiquaire. Enfin, les personnes ayant observé un moustique tigre sont invitées à le signaler sur le site www.eidatlantique.eu

Vecteur de maladies comme la dengue et le chikungunya, le moustique tigre adulte mesure 5 mm. Il est de couleur noire avec des anneaux blancs sur les pattes.

Termites

Une réunion publique a eu lieu mardi 26 juin dans la Salle des Fêtes pour informer la population de la présence de ces insectes à larves xylophages sur la commune.

Sur tout le territoire national, dès lors que l'occupant d'un logement a connaissance de la présence de termites, il dispose d'un mois pour en faire la déclaration datée et signée au maire de la commune. Il appartient au Conseil Municipal de définir les zones contaminées par les termites, ou susceptibles de l'être à court terme, d'après les déclarations déposées en mairie par les particuliers.

La zone délimitée comme infestée par les termites ou susceptible de l'être a été définie par délibération du 1er juin 2018. Elle concerne le quartier de l'Aurore :

- La RD 323 du n° 1 au n°28
 - Le chemin de la Nouvelle France
 - L'impasse Bernard Serres
 - Le chemin de la Rivière du n°1 au n°13
- (voir carte ci contre).

L'arrêté préfectoral a pour conséquence de rendre obligatoires :

- L'information sur la présence de termites, en cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti (diagnostic technique établi par une personne certifiée et datant de moins de 6 mois)
- La prise de mesures de protection contre les termites, en cas de construction neuve (bois traité, bois résistant naturellement, barrière de protection entre sol et bâtiment, etc).



Les termites vivent dans la terre et montent chercher de la cellulose, la base de leur nourriture, dans les habitations, les souches ... , en surface.

Lors du Conseil Municipal du 1^{er} juin il a été décidé de prendre un arrêté municipal afin d'enjoindre les propriétaires d'immeuble(s) bâti(s) à vérifier la présence de termites et, le cas échéant, à prendre des mesures d'éradication.

Afin de soutenir les habitants et les propriétaires, une aide financière sera apportée aux conditions suivantes :

- Montant pris en charge : 50% du coût du diagnostic de recherche de termites dans la limite de 55 euros
- Conditions :
 - sur présentation de la facture et du diagnostic. Le diagnostic devra être réalisé par un organisme certifié.
 - aide financière limitée à un seul diagnostic par logement réalisé à partir du 1er mars 2018 dans les délais prescrits par l'arrêté municipal et dans la zone délimitée par le Conseil Municipal. Si l'arrêté préfectoral devait retenir un zonage différent, les conditions d'attributions de l'aide financière seraient revues en Conseil Municipal.



Repair café

Le samedi 16 juin, le Repair café a tenu sa dernière séance avant la pause estivale.

L'objectif de l'association étant l'organisation d'événements ayant pour but de promouvoir la réparation, le partage de compétences ainsi que l'échange entre particuliers, tout le monde y trouve son compte. Si vous hésitez à venir apporter des objets à réparer, vous pouvez tout simplement venir y faire un tour pour observer, échanger et prendre un café. De même, si vous avez des compétences en réparation, couture, informatique ou autres, vous pouvez vous inscrire en tant que bénévoles.



Photo Francette JONCHERAY



Photo Francette JONCHERAY

Après une ouverture le 25 novembre 2017, le repair café n'a pas chômé. A raison d'une séance par mois, tous les 3^{ème} samedi du mois, il a réussi à dépanner de nombreux Corzéens et habitants alentour (aspirateur, machine à coudre, tronçonneuse, souffleur à feuilles, ourlets, boutons.....). C'est un véritable succès. L'ambiance y est très agréable.

Alors, il nous reste à souhaiter à cette équipe de «gais lurons» de bonnes vacances avant de les retrouver sur les stands des ruralités les 24 et 25 août 2018 !

JT...

Un nouvel atelier le JT ... jeudi, thérapie, thé, tricot, tendance, couture, bricolage, déco, jeux etc.....

Après quelques mois d'existence, l'atelier JT trouve sa place sereinement. Rien n'est imposé, chacun fait ce qui lui plaît et découvre des activités. La tendance «diy», tricot (doudous), tissus (échanges fils, laines, conseils, avis), cela fait toujours le bonheur de quelqu'une. Un projet, des travaux restés en suspend et voilà, ils prennent forme. Le jardin est aussi dans nos discussions (échanges de graines et plants) et toute autre proposition sera la bienvenue.

Une personne peut vous faire découvrir le cannage à la rentrée prochaine. Osez faire le pas et venez échanger vos idées et votre savoir.

Le JT, une journée qui rend zen, curieux, philosophe. Il est ouvert toutes les semaines sauf grandes vacances de 14h à 17h 18h.....

La rentrée aura lieu le jeudi 6 septembre, rendez-vous à 11h45 aux « Planches du Loir » pour celles qui le désirent (avec ou sans votre conjoint).

Contact Migline PIVERT 06 84 67 27 38



Photo Migline PIVERT

Portes ouvertes aux services périscolaires

Le vendredi 1^{er} juin, les services périscolaires ont tenu leurs portes ouvertes au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire.

A cette occasion, une exposition sur le gaspillage alimentaire a été présentée aux parents et aux enfants ainsi que des jeux ludiques pour les petits. Cette initiative est toujours appréciée des nouveaux parents qui font découvrir les lieux à leurs enfants.

C'est aussi un bon moment convivial où les agents communaux prennent le temps de discuter avec les parents et présentent leur travail.



Photo Francette JONCHERAY



Photo Francette JONCHERAY

Semaine bleue

De nouveau, en 2018, nous participerons à la semaine bleue en 2 temps :

- d'une part en collaboration avec les communes de Villevêque, Soucelles et le Plessis-Grammoire

- Jeudi 11 octobre pour un goûter dansant à la salle Hervé Bazin de Soucelles

- d'autre part sur le périmètre de la nouvelle communauté de communes Anjou Loir et Sarthe.

- Vendredi 5 octobre - Pièce de théâtre « Je suis l'autre » de la compagnie Ergatica autour des aidants familiaux à 20h00 salle de l'Odysée à Durtal
- Mardi 16 octobre - Thé dansant de 14h30 à 18h00 salle Villa Cipia à Seiches s/Loir avec Michael Percher (200 personnes maximum)
- Mercredi 17 octobre - Marche (3-5 kms) à 9h30 départ de la salle des fêtes de Huillé et Cinéma à Jarzé et Tiercé à 15h00
- Jeudi 18 octobre - Marche (3-5 kms) à 9h30 départ salle de l'Abbaye à Daumeray ou Marche (3-5 kms) à 9h30 départ place de la Mairie à Corzé
- Samedi 3 novembre - Pièce de théâtre salle Saint-Michel à Jarzé-Villages à 15h00 présentée par le « Théâtre de la Butte » de Cornillé les Caves



Photo Francette JONCHERAY

Si vous avez 65 ans et plus, vous recevrez dans quelques semaines une invitation pour vous inscrire. Ce moment permet de faire se rencontrer les diverses générations des aînés. L'un des objectifs de cet événement est de rompre l'isolement, rompre les habitudes, de faire sortir de chez soi, pour chanter, danser, discuter, passer un bon moment avec des gens que l'on connaît ou pas. C'est aussi l'occasion de sortir, pour ceux qui, sans s'en rendre compte, ou suite à la perte d'un conjoint, d'un ami, se replient sur eux-mêmes et n'osent pas ou plus faire le premier pas vers les autres.



Photo Francette JONCHERAY

Pensez au transport solidaire, vous trouverez forcément un bénévole chauffeur qui pourra vous y conduire. Pensez également au covoiturage. Le thème 2018 est « **pour une société respectueuse de la planète : agissons ensemble** ».

En 2018, le téléthon aura lieu le **samedi 1er décembre** à la salle des sports comme l'an dernier.

Des petits-déjeuners seront proposés et, à confirmer, marche, vente d'objets fabriqués par les services périscolaires, VTT.

Également, comme l'an dernier, une manche amicale de voitures radiocommandées sera organisée le dimanche 2. Si vous souhaitez élargir les activités, vous serez les bienvenus.

A ce titre une réunion d'organisation se tiendra le 12 octobre à 20h30 à la mairie. Associations, particuliers, vous souhaitez vous investir dans cette organisation, n'hésitez pas, venez nous rejoindre.



Bibliothèque

Pendant les vacances, offrez-vous le bonheur d'être lecteur !

A la bibliothèque vous trouverez des albums, des romans, des documentaires, des BD, des CD, des revues et les nouveautés de l'été 2018 pour enfants et adultes

Le bibliobus est passé le 11 juillet et 350 livres ont été renouvelés

La bibliothèque sera présente lors des Ruralités à l'Epinière :

- présentation d'une exposition de cartes postales anciennes et récentes de Corzé

- installation d'un petit coin lecture

Projet pour septembre octobre : une exposition de livres et des animations sur le thème de « La Paix ».

Fermeture : du lundi 6 août au samedi 18 août inclus

**Ouvertures :**

Lundi de 15h à 17h30

Mercredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 11h à 12h30

La pause méridienne

Avec la suppression des TAP et le retour à la semaine de 4 jours (pas de classe le mercredi matin) une modification des horaires est apportée : 8h30 à 12h et 14h à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Une équipe d'animateurs prendra en charge les enfants pendant l'interruption de 2 heures du midi. Le taux d'encadrement sera celui des services périscolaires (1 animateur pour 10 enfants de maternelle et 1 animateur pour 14 enfants d'élémentaire). Des activités encadrées seront proposées aux enfants avant et après les repas, et les animateurs déjeuneront avec les enfants. Cette présence renforcée auprès des enfants, devrait permettre d'amener un peu de calme et de sérénité sur ce temps qui est souvent bien agité.

Le temps des TAP est révolu mais pour souligner la qualité des actions qui ont été menées, nous vous indiquons ci-dessous le lien pour découvrir la vidéo qui a été présentée au concours de l'Education Nationale «non au harcèlement scolaire» et qui a été retenue au plan départemental.

Un grand bravo !

<http://www.ac-nantes.fr/scolarite-et-vie-de-l-eleve/lutte-contre-le-harcelement/prix-non-au-harcelement-2018-1110459.kjsp>



Le tricot solidaire

Impulsés par le service actions sociales de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe, des rendez-vous tricot sont organisés.

L'aventure avait démarré par la participation au concours de la plus grande écharpe du monde, puis cette année, la confection de layette destinée aux mamans en difficulté et couvertures pour les relais aux sans-abris.

Pour janvier 2019, l'objectif est déjà annoncé : concevoir plus de 500 manchons sensoriels qui seront offerts aux établissements type EHPAD et résidence autonomie du territoire.

Corzé à tout de suite adhéré au projet du tricot solidaire. Et lorsque tout le monde se retrouve, ça tricote et surtout ça papote ! Le lien social, c'est ça ! - Les rencontres sont mensuelles.

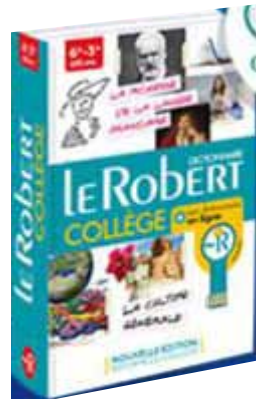
Renseignements : Sylviane au 06.06.65.84.39

Remise des dictionnaires

Le 22 juin, entouré d'adjoints et conseillers municipaux, Jean-Philippe GUILLEUX a accueilli à la mairie, pour l'incontournable « Remise des dictionnaires », les enfants de l'école Adrien TIGEOT qui vont entrer en 6^{ème} en septembre. Tout au long de leur vie de collégien ce précieux outil qu'est le dictionnaire les accompagnera.

La cérémonie s'est déroulée dans la salle Simone VEIL. Une certaine solennité a accompagné ce moment, l'émotion aussi était au rendez-vous, il faudra en septembre quitter le cocon de l'école primaire et ses enseignantes !

C'est une étape importante dans leur scolarité. La municipalité adresse à tous, ses vœux d'encouragement et de réussite dans la voie qu'ils choisiront.



Les petits gâteaux et les rafraîchissements ont rassemblé enseignants, parents et élus autour des enfants pour clore cette cérémonie.

Fête de l'école

29 juin, l'année scolaire se termine déjà.
L'école est presque finie !

Comme tous les ans, enseignants, agents communaux (ATSEM, périscolaire) et APE, ont souhaité clôturer cette année en organisant la fête de l'école.

Fête entièrement réussie sous un beau soleil ! Petits et grands se sont régalés à monter sur scène, costumés ou non. Toutes les classes ont présenté un petit spectacle ainsi que les enfants des TAP avec leurs animatrices. L'APE avait préparé une petite surprise aux enseignantes en faisant monter sur scène les élèves du CM2 pour leur faire chanter « Adieu Monsieur le Professeur » suivi des « Bronzés sont en vacances et font du ski ».

Quelques larmes et de beaux moments d'émotion ont clôturé cette belle manifestation qui s'est poursuivie par un repas entre parents, enseignants, enfants et grands parents dans la cour de l'école primaire.



L'école Adrien TIGEOT

La rentrée à l'école maternelle et élémentaire !

La rentrée 2018-2019 aura lieu le lundi 3 septembre à partir de 8h20. Nous laisserons un temps plus long afin que les familles puissent accompagner leur(s) enfant(s) dans chaque école.

La répartition des élèves sera affichée le vendredi 31 août à partir de 17h aux panneaux d'affichage des deux écoles. Si vous n'avez pas encore inscrit vos enfants pour la rentrée, vous pouvez encore le faire en vous déplaçant à la mairie afin d'y remplir un dossier.



Année 2017-2018 : une année « intense » en activités !

Depuis janvier voici les activités des élèves de Corzé !

Les élèves de PS, MS et GS ont poursuivi leur thème sur le temps en visitant des châteaux et en faisant leur dernière sortie au Puy du Fou début juin. Un grand moment pour tous !

Les élèves de CP-CE1 et CE1-CE2 ont profité d'une séquence autour de la robotique avec l'association «Les Francas». Après la découverte de «l'ozobot», ils ont réécrit un conte et tourné un film de leur histoire. Cette aventure s'est terminée par la visite des Machines de l'Île à Nantes en avril.

Les CE2, CM1 et CM2 sont partis du 4 au 10 février au Grand Bornand dans les Alpes, afin d'apprendre à skier... Ils ont pu faire de la luge, des promenades en raquettes, découvrir un fabuleux musicien des montagnes, la sécurité en montagne avec des guides et fabriquer des igloos mais ils ont surtout appris à maîtriser la glisse.

La neige était au rendez-vous et notre chalet au pied de la montagne dans le village était majestueux ! Les enfants sont tous revenus avec des oursins, flocons, étoiles...

Un séjour magique qui a ravi les plus jeunes comme les plus grands. L'équipe enseignante remercie, la mairie, l'association des parents d'élèves de Corzé, les parents des élèves pour leur confiance et leur investissement dans tous ces projets.

L'école Adrien Tigeot au grand complet, son personnel et tous ses élèves, vous souhaitent de bonnes vacances ensoleillées et vous dit au lundi 3 septembre.



Nous avons appris tardivement le départ de Caroline MADIOT pour un autre poste.

Nous tenons à la remercier pour toutes les années qu'elle a passées à l'école Adrien TIGEOT, où elle a été appréciée autant des parents, desquels elle a toujours été à l'écoute, que des enfants.

Nous lui souhaitons pleine réussite et beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle mission.



Association des parents d'élèves

L'APE en 4 saisons, 4 actions et 4 réalisations et autant de bonnes raisons de devenir bénévole !

Vous l'aurez compris, l'association des parents d'élèves de l'école Adrien Tigeot, c'est une action toute l'année et aux 4 saisons, avec un fourmillement de projets, d'idées, de nouveautés et surtout des réalisations concrètes, toutes à destination de vos enfants.

4 exemples de quelques actions réalisées.

Chaque année a lieu le vide-greniers, le prochain sera le dimanche 14 octobre 2018. Tous les ans entre 400 à 500 exposants répondent présents, c'est le temps fort de l'APE à ne pas rater et nécessitant tous les ans des bénévoles actifs sur ½ journée, 1 journée ou 2 jours. Nouveauté cette année, la possibilité de s'inscrire via ce site <https://resapuces.fr/1682>, vous y trouverez également le règlement à télécharger.

Le bal de l'APE, autre temps fort, a eu lieu cette année le 19 mai 2018 et aura lieu l'année prochaine le 30 mars 2019. Repas thématique, orchestre de qualité et ambiance assurée, ce sont entre 300 et 400 personnes qui participent à cette fête. Soutenir l'APE en s'amusant et entre amis, c'est possible !

Le petit déjeuner de l'APE, un moment convivial en famille où les bénévoles vous concoctent un petit déjeuner sur mesure. Une autre manière de rencontrer des parents d'élèves et de découvrir les actions de l'APE. Une centaine de personnes ont cette année répondu présentes.

La benne PAPREC est une initiative lancée il y a moins de deux ans. En résumé, plus nous collectons de papiers et cartons, et plus la somme reversée à l'APE par la société de tri est importante. Baissez votre facture d'ordures ménagères et faites un geste écologique, tout en soutenant l'APE, incroyable, mais vrai...

Ces quelques exemples d'actions servent donc à financer des animations, des sorties et des voyages dont tous les enfants de l'école bénéficient, vos enfants !

4 exemples de réalisations récentes.

L'APE a apporté son soutien financier pour permettre à 63 enfants de partir une semaine au ski du 4 au 10 février au Grand Bornand. Des souvenirs entre copains inoubliables.

Tout comme, les journées au Puy du Fou et au Château du Plessis Macé, certains encore maintenant rêvent de chevaliers et de princesses !

Sans oublier l'éléphant géant de Nantes et ses machines mystérieuses, là aussi vos enfants sont revenus avec des étoiles plein les yeux.

Les animations proposées pendant la fête de l'école (maquillages et spectacle de magie), mais également l'organisation du repas proposé après le spectacle, là aussi c'est une organisation APE.

Nous n'attendons plus que vous pour un petit ou un grand coup de main, de temps en temps ou souvent.

L'APE de l'école Adrien Tigeot est une association riche de projets et forte d'un bénévolat actif, on vous attend pour encore plus de projets et de réalisations.

A VOTRE AGENDA

1er septembre 2018 : permanence des inscriptions au vide-greniers à la salle associative de Corzé

8 septembre 2018 : permanence des inscriptions au vide-greniers à la salle associative de Corzé

14 octobre 2018 : vide-greniers

Le conseil municipal d'enfants

Le Conseil municipal d'enfants est ouvert aux enfants fréquentant l'école Adrien TIGEOT.

Ceux-ci doivent être en classe de CE2 au minimum. Les enfants échangent discutent et pensent à la mise en place de projets pour la commune. Le conseil municipal d'enfants est aussi un lieu qui permet aux enfants de pouvoir évoquer et de débattre sur des sujets sociétaux et d'actualités.

Ils peuvent ainsi donner leur avis et être confrontés à la contradiction. Ils apprennent l'art de la discussion et de la démocratie participative. Ils travaillent pour l'intérêt général.

Le CME fonctionnait le vendredi sur le temps des TAP. Avec la réorganisation des temps scolaires le CME se réunira le vendredi midi sur le temps de la pause méridienne.

De nouvelles élections auront lieu au mois d'octobre pour pourvoir les postes qui ont été libérés suite aux départs d'enfants au collège.



Visite du Parlement Européen

L'espace jeunes est ouvert pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 14h à 19h sauf en cas de sortie et de projet. En période scolaire, il est ouvert le mercredi et le samedi de 14h à 19h et le vendredi soir, de 17h à 21h. L'espace jeunes accueille les jeunes âgés de 10 à 17 ans. C'est un lieu de rencontres et d'échanges où les jeunes peuvent faire émerger des projets.

Ce dernier semestre, le CME a surtout fonctionné en partenariat avec l'espace jeunes. Le but était de repenser le fonctionnement et les activités de celui-ci et de permettre aux jeunes de 10 à 14 ans qui ne le fréquentaient pas de trouver leur place au sein de la structure. La mise en place du pack 3 jours est une réussite en terme de fréquentation. Ainsi nous avons vu les effectifs augmenter considérablement lors des dernières vacances. Vacances d'hiver 16 jeunes, vacances d'automne 22 jeunes et la semaine thématique BOUGE TON CORZ" du 9 au 13 juillet a remplorté un grand succès.



Les 2 et 3 mai 50 personnes du territoire de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS) ont effectué un voyage à Bruxelles dans le but de visiter le parlement européen. 9 anciens conseillers enfants de Corzé ont participé à ce voyage. La visite s'est déroulée en 2 temps. La visite du parlement et la découverte du centre-ville de Bruxelles. Nous avons été reçu par le député européen Yannick JADOT, il nous a parlé du fonctionnement de l'Union Européenne et des valeurs qu'elle défend. Nous avons assisté aux débats dans l'hémicycle du parlement et enfin nous avons visité le parlementarium (le musée du parlement). Jean-Philippe GUILLEUX vice-président de la CCALS et Daphné RAVENEAU conseillère communautaire ont accompagné le groupe dans la réalisation de ce projet.

Contact : Patrick AMOUGOU Facebook : Espace jeunes ccals Corzé

tel 02 41 21 12 36 / 06 80 21 70 10

COMMUNAUTE DE COMMUNES ANJOU LOIR ET SARTHE Service enfance jeunesse

Antenne de SEICHES SUR LE LOIR : rue de la Blaisonnaire Tél : 02 41 27 57 89

CET ETE EN ANJOU LOIR ET SARTHE

L'Anjou Loir et Sarthe est le point de rendez-vous des amoureux de la nature et des passionnés de curiosités patrimoniales. Évadez-vous du quotidien pour une joyeuse parenthèse au cœur d'un territoire accessible, facile vivre, pétri d'authenticité et de sensations campagnardes, à la découverte joyaux insoupçonnés et pleins de charme.

Au rythme de la nature, parcourez les sentiers d'interprétation à Boudré ou Chambiers, les chemins pédestres à Seiches, Daumeray, Beauvau, Cheffes, Tiercé... et les circuits de la Vallée du Loir à Vélo.

Que vous soyez tentés par une partie de pêche ou une sortie en canoë, le Loir et la Sarthe vous offrent leurs berges et leurs écluses. La Gogane, bateau électrique silencieux, vous emmène en voyage au cœur des Basses Vallées Angevines, tandis que la base nautique de Malagué, à Chaumont d'Anjou, organise activités aquatiques et terrestres pour petits et grands. Et pour vous rafraîchir, la piscine de Durtal vous ouvre ses portes du 7 juillet au 2 septembre. Découvrez aussi la Vallée de la Sarthe depuis la rivière à bord d'un bateau électrique (5 personnes) ou d'un pédalo (3 ou 4 personnes) au départ de Cheffes.

Retrouvez le carnet de route de la Vallée du Loir à vélo ainsi que toutes les animations estivales du territoire dans l'agenda de l'Office de Tourisme sur le site www.tourisme-anjouloiretsarthe.fr.

De nombreuses sorties y sont proposées : visites de patrimoine, sorties pédestres, vélo ou canoë, alades en calèche... chacun trouvera son activité !

Vos points infos sur le territoire en juillet et août :

Bureau d'Information touristique de SEICHES
14 bis rue Henri Régnier
tel 02 41 60 46 78

Ouvert en juillet et août
du mercredi au vendredi
de 10h à 13h et de 14h à 18h

Office de Tourisme de DURTAL
41 rue du Maréchal Leclerc
tel 02 41 76 37 26

Ouvert en juillet et août
du lundi au samedi
de 14h à 18h et de 14h à 18h
le dimanche de 10h à 13h30

contact : www.tourisme-anjouloiretsarthe.fr

Base de loisirs de Malagué

La guinguette vous accueille :

- en juillet et août tous les jours de 11h à 22h/23h - fermeture le lundi.
- en septembre : mercredi de 11h à 19h - vendredi soir de 17h30 à 22h/23h - samedi et dimanche de 11h à 22h/23h

Activités de loisirs : structure gonflable pour enfants, pétanque, baignade (surveillée en juillet/août).

De multiples activités pour petits et grands vous sont proposées sur la Base nautique du Lac de Malagué : canoë-kayak, VTT, manège les week-ends et jours fériés et bien d'autres.

Contact : Camping de Malagué : 09 71 00 10 00 contact@campinglacedmalague.fr

Bateau promenade la Gogane

Retrouvez les dates et sorties des croisières sur l'agenda de l'Office de Tourisme www.tourisme-anjouloiretsarthe.fr
Réservation auprès de l'office de tourisme au 02 41 76 37 26.

Piscine de Durtal

Ouverture du mardi au vendredi de 14 h 30 à 19 h 15

Week-ends et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h 15

Tarifs : 2,80€ / adulte et 1,80€ enfant 3-16 ans

Plus d'infos sur : <https://www.ccals.fr/piscine-2/> ou 02 41 76 31 01

Location de bateaux électriques et pédalos à Cheffes

Installée proche de l'Ecluse de Cheffes, cette base vous permet de louer 3 bateaux électriques d'une capacité de 5 places (13 € la demi-heure, 25 € de l'heure, 85 € la demi-journée) et 3 pédalos, 2 de 4 places (12 € de l'heure, 6 € la demi-heure) et 1 de 3 places (8 € de l'heure, 4 € la demi-heure).

Location auprès du camping de Cheffes au 02 41 42 85 52





Du 10 au 16 août, les mardis et jeudis, une navette vous permet de rejoindre gratuitement le lac de Malagué.

Le départ de Corzé est à 13h52 à l'arrêt de bus devant les services techniques rue du Moulin de la Motte. Le retour est prévu à 17h47.

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés.

C'est un service de la CCALS
103 rue Charles Darwin
49125 TIERCÉ
tel 02 41 37 56 89

A vos agendas...

31 juillet	PIQUE-NIQUE du Club de l'Amitié	
19 août	MARATHON DES 6 HEURES DE PÊCHE des Pêcheurs du Loir à CORZÉ	
25 et 26 août	RURALITÉS	à l'Épinière à Corzé
2 septembre	MRCC	Course 1/8 thermique et électrique en extérieur
14 octobre	VIDE-GRENIERS	Ass. des parents d'élèves
5 octobre	SEMAINE BLEUE	Pièce de Théâtre par la Cie Ergatica à 20h à l'Odysée à Durtal
7 octobre	REPAS DES AINÉS	
11 octobre	SEMAINE BLEUE	Goûter dansant à la salle Hervé Bazin à Soucelles
14 octobre	VIDE-GRENIERS de l'APE	
16 octobre	SEMAINE BLEUE	Thé dansant de 14h30 à 18h à la Villa Cipia à Seiches
17 octobre	SEMAINE BLEUE	Marche (3 à 5 km) au départ de la salle des Fêtes de Huillé à 9h30
17 octobre	SEMAINE BLEUE	Cinéma à Jarzé et Tiercé à 15h
18 octobre	SEMAINE BLEUE	Marche (3 à 5 km) au départ de la place de la Mairie à Corzé à 9h30
18 octobre	SEMAINE BLEUE	Marche (3 à 5 km) au départ de la salle de l'Abbaye à Daumeray à 9h30
3 novembre	SEMAINE BLEUE	Pièce de théâtre par le théâtre de la Butte de Cornillé les Caves à la salle Saint-Michel de Jarzé Village
1 ^{er} décembre	TELETHON	Petit déjeuner Salle des sports
2 décembre	MRCC	Course 1/10 salle des sports
11 décembre	REPAS DE NOËL du Club de l'Amitié	



LES RURALITÉS

2018

25 & 26 AOÛT

CORZÉ

AU HAMEAU
DE L'ÉPINIÈRE

Le tissu associatif,
énergie collective



Entrée et parking
GRATUITS



Création - Impression : Loire Impression - Soumur - 02 41 67 40 41

email : ruralites2018@gmail.com

<http://www.facebook.com/Ruralitescorze> - Réservations obligatoires pour les repas 06 43 09 94 60 / 06 06 65 84 39